

CAMPAGNE SESSION SYNCHRONISÉE 2021 (PR)

## Recrutement des enseignant.e.s-chercheur.e.s

Dans le cadre de la session synchronisée le Cnam publie 2 postes de professeurs des universités ouverts à la mutation, au détachement et au recrutement (au titre de l'article 46.1 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié)

Prise de fonction au 1er septembre 2021

[PU 0222 \(4235\)](#) : Agroalimentaire (EPN 7)

[PU 0467 \(4236\)](#) : Economie du travail (EPN 9)

### Attention nouvelle procédure :

Le dossier de candidature est **dématérialisé**, toutes les pièces doivent être déposées dans l'application [Galaxie](#) au plus tard le 1 avril à 16 heures. **Aucun dossier adressé par voie postale ne sera accepté.**

Les documents administratifs rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. A défaut, le dossier est déclaré IRRECEVABLE.

### Modalités de recrutement et pièces à joindre :

- Le dossier doit être constitué selon les modalités de l'[arrêté ministériel du 23 juillet 2019](#) relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences. Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.

[Dates des réunions des comités de sélection pour l'étude des dossiers et les auditions](#) : (sous réserve de modifications compte tenu de la crise sanitaire Covid 19)

Les candidats retenus recevront une convocation leur précisant l'horaire et le lieu de l'audition

[Calendrier des opérations](#) :

contacts : [csprh@cnam.fr](mailto:csprh@cnam.fr)

**25 février 2020 - 10h**

**1 avril 2021 - 16h**